

Freddy MALOT
4 rue Prof. Zimmermann
69007 Lyon

à Pôle Contrôle Revenus-Patrimoine du Rhône
165, rue Garibaldi – BP 3200 ; 69401 – Lyon cedex 03

DAVID
BARTHÉLEMY

OBJET : Réponse à votre courrier du 17 janvier 2019 ; relatif à demande de Déclaration 2042 C – I.S.F. 2017. Fortune au 01.01.2017 ; Dépôt limite : 17.05.

Il se trouve qu'au 1^{er} janvier 2017, ma « fortune » consistait exclusivement en liquidités, cette trésorerie étant déposée sur mon C.C.P., et s'élevant au montant de **220.907,89 €**. Suite à votre demande, il me fut enfantin de démontrer cette somme, en consultant le Relevé de la Banque Postale édité le 23.01.2017. Ci-joint le tableau que j'ai établi, accompagné d'une copie du Relevé.

Ma « fortune » au 1^{er} janvier 2017 = Solde créditeur C.C.P.
d'après Relevé Banque Postale
édité le 23.01.2017

20.12.2016	DÉBIT	CRÉDIT
		223.378,94
21.12	<i>Mouvements Intercalaires</i>	
	600	62,70
30.12	1500	
30.12	433,75	
	2.533,75	62,70
30.12.2016	Solde 2.471,05	
{ 31.12.2016 et 01.01.2017 }	— — — — —	220.907,89
02.01.2017		19,69

MORALE de ma peine ? Je présume fortement **N'ÊTRE PAS REDEVABLE de l'I.S.F.** au titre de 2017 ! L'affaire est donc close. Enough's enough, n'est-ce pas ?

À Barthélémy – ISF

* Et alors, qu'en est-il des **4 annuités antérieures** à 2017 ?

Cela n'arrange pas votre cas ! En effet, je dois vous informer d'une chose que vous devriez savoir : « les documents détenus par le service » dont vous vous réclamez, et que semblez tenir à me cacher !... et que vous semblez en tout cas ignorer. Qu'est-ce donc ?

* Voici : le 9 août **[2016]**, Luce Vérot, de la 3^{ème} brigade de Fiscalité Immobilière, me fit parvenir une **Demande de Déclaration d'I.S.F.** analogue à la vôtre. C'était la 2725 ; fortune au **01.01.2016**, limite de dépôt au **18.05.2016** (avec cela les 4 années antérieures, depuis 2012). *Je vous joins le texte.*

* Je répondis au service de Luce Vérot par un exposé philosophico-juridico-financier, dont *je vous offre copie*. Mon document indiquait un solde créditeur sur mon C.C.P. – au 20 juillet 2016 –, de 288.681,44 €. Sur ce, Luce Vérot (à qui je proposais d'ailleurs une rencontre) n'accusa pas réception de mes écrits, de sorte que **les choses en restèrent là**... jusqu'à votre irruption.

■ À regret, j'enfonce le clou : les termes de votre circulaire sont absurdes, offensants, et relèvent – si je ne me trompe – de la Prévarication (grave manquement d'un fonctionnaire aux devoirs de sa charge).

■ En entrant dans ma 79^{ème} année (le 6 février), mon reproche est simplement le fait que je tiens à rester militant de tous les instants et jusqu'à mon dernier souffle ; c'est-à-dire apôtre d'une société réellement Sociale – tout le contraire de son présent état.

■ Pourriez-vous me proposer une rencontre ; le jour et le lieu de votre convenance ?

■ Lisez-vous l'hébreu ? **נְתָנֵאל** = Nethaneel = BARTHELEMY ! 1 des douze apôtres.

A VOTÉ

23 janv. 2019

طالب فردی

Aîné de Dom Deschamps